

COMITE SYNDICAL DU SMEAT
22 mai 2026 à 09h30
Salle Métropole – 9^{ème} étage
Siège de Toulouse Métropole
6 rue René Leduc – 31 000 Toulouse

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance.

Décision prise par Madame la Présidente en matière de marchés publics.
Sans objet

Approbation du PV de séance du 9 mars 2026

1. Pilotage de la collectivité

I 1.1 : Information : communication des statuts du SMEAT et du règlement intérieur du Comité Syndical.

D 1.2 : Procès-verbal de l'élection du Président.

D 1.3 : Bureau du SMEAT : composition.

D 1.4 : Procès-verbal de l'élection des Vice-Présidents.

D 1.5 : Procès-verbal de l'élection des autres membres du Bureau.

I 1.6 : Information : lecture de la charte de l' élu local.

D 1.7 : Fédération Nationale des SCoT : désignation des représentants.

D 1.8 : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Métropolitaine (AUAT) : désignation des représentants.

D 1.9 : Comité National d'Action Sociale (CNAS) : désignation du représentant.

D 1.10 : Partenariat Camino'T : désignation du représentant.

D 1.11 : Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : désignation des représentants.

D 1.12 : Conférence Régionale de Gouvernance du ZAN : désignation des représentants.

D 1.13 : Appel à Manifestation d'Intérêt Life Biodiversité France : désignation d'un représentant.

D 1.14 : Commission prospective économique du SMEAT : désignation des représentants.

2. Gestion de l'administration

Sans objet

3. Mise en œuvre du SCoT

Sans objet

4. Questions orales